

Spécialisation à la réhabilitation psychosociale en psychiatrie



Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif de formation visant la certification est initié :

La réhabilitation psychosociale en psychiatrie a pour but d'accompagner une personne atteinte de troubles psychiatriques vers son rétablissement pour lui permettre une vie sociale de qualité. Cette dernière doit être reconnue comme actrice et citoyenne.

La certification donne à ses titulaires les compétences nécessaires ou à la prise en charge et l'accompagnement des personnes souffrant d'un trouble psychique chronique et invalidant dans le cadre d'un projet en réhabilitation psychosociale. Ils sont en capacité de concevoir et de mettre en œuvre un projet individualisé de réhabilitation psychosociale à partir de méthodes et d'outils sélectionnés en fonction des besoins du bénéficiaire et d'en mesurer les effets.

La certification s'adresse aux professionnels de la prise en charge et de l'accompagnement des personnes souffrant d'un handicap psychique : médecins généralistes, psychiatres, psychologues, infirmiers, assistants sociaux, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, conseillers en économie sociale et familiale, ergothérapeutes, psychomotriciens, etc. Les travailleurs sociaux, les représentants d'associations d'usagers, les tuteurs, les coordinateurs de GEM, les pairs aidants, etc..., peuvent également être concernés.

Elle est proposée en partenariat avec l'Institut Catholique de Toulouse.



REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATIONS
C1 Intégrer les fondements de la démarche de réhabilitation psychosociale dans l'évolution de la psychiatrie en identifiant ses principes afin de préparer un projet d'accompagnement des personnes	L'évaluation repose sur 3 épreuves : 1. QUIZZ 20 questions 2. PRODUCTION ECRITE : Description d'une situation professionnelle à améliorer (2 pages). Réflexion sur une problématique en lien avec le parcours d'une personne en réhabilitation psychosociale. La correction et cotation est réalisée par un binôme (1 responsable et 1 enseignant)	Les principes des fondements de la démarche de réhabilitation psychosociale sont identifiés et pris en compte dans le projet présenté
C2 Evaluer et analyser la situation d'une personne et l'informer de manière bienveillante sur ses troubles et ses conséquences ainsi que sur les possibilités de prise en soin afin de préparer les modalités d'accompagnement		La description de la situation et son contexte sont structurés (anamnèse, soins, social, environnement, activité professionnelle), synthétiques et décrits de manière précise et accessible (description des troubles et des conséquences, présentation des scénariis de prise en soin)
C3 Utiliser le diagnostic de réhabilitation psychosociale établi par une équipe pluridisciplinaire en définissant les objectifs, les actions concrètes ainsi que les acteurs concernés pour construire avec la personne un projet personnalisé		Le diagnostic préalable de RPS est posé. C'est une co-construction de l'équipe pluridisciplinaire avec des objectifs et des actions à mettre en œuvre - Les acteurs nécessaires au fonctionnement de l'outil mobilisé sont repérés, qu'ils soient présents ou absents de l'environnement actuel
C4 Coordonner et communiquer autour du parcours personnalisé de réhabilitation psychosociale avec les différents acteurs impliqués dans le projet afin de fluidifier et d'accompagner le parcours		Le projet personnalisé, construit avec la personne, comporte un plan d'action qui définit les différentes interactions entre les acteurs.



REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATIONS
<p>C5 Distinguer les outils, les techniques et les méthodes de réhabilitation psychosociale (remédiation cognitive, éducation thérapeutique, habiletés sociales, pair-aidance, ...) adaptées à la situation de la personne afin de construire le projet et de se positionner dans la relation d'aide</p>	<p>Exercice en groupe Présentation d'un cas clinique évalué à l'écrit et à l'oral par un jury de professionnels :</p> <p>Appréhender le parcours d'accompagnement</p> <p>Présenter un projet d'accompagnement en réhabilitation psychosociale en équipe pluridisciplinaire</p> <p>Ce projet décrira :</p>	<p>Les outils, techniques et méthodes proposés dans le cas clinique démontrent la capacité du candidat à coconstruire un projet cohérent au vu de la situation de la personne</p>
<p>C6 Identifier les ressources de la personne et les acteurs dans le cadre du projet en évaluant leur engagement personnel dans l'environnement immédiat (famille, réseau social, milieu de vie, de travail,...) afin de soutenir la progression de la personne</p>	<p>Ce projet décrira :</p>	<p>L'environnement de la personne est identifié - Ses ressources sont évaluées et permettent de déterminer les besoins en apports extérieurs - L'engagement des acteurs de la réinsertion est sollicité</p>
<p>C7 Amener les personnes à se percevoir comme capable de progrès en exploitant leurs forces afin de soutenir l'empowerment dans le processus de rétablissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les fondements de la démarche • L'analyse de la situation • Les objectifs du suivi • L'argumentation du programme élaboré 	<p>Les points forts de la personne suivie sont mis en évidence afin qu'il se les approprie et devienne acteur de son projet personnalisé</p>
<p>C8 Respecter le cadre éthique de la prise en charge en garantissant les droits fondamentaux de la personne afin de défendre ses intérêts</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les méthodes et outils utilisés • Les ressources et les acteurs • Les indicateurs de réussite et les risques 	<p>Les droits fondamentaux de la personne sont présentés et respectés dans le processus de suivi.</p>



REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATIONS
C9 Rédiger et présenter un projet personnalisé de réhabilitation psychosociale en utilisant les recommandations à disposition (HAS, Instruction nationale,...) afin de communiquer de manière claire, cohérente et structurée pour la personne et les partenaires		Le projet présenté est structuré et réévalué – Il respecte les différentes étapes permettant de le mener à terme - Le vocabulaire utilisé est précis et les différentes étapes sont cohérentes